

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

GENERALI FRANCE PME ETI

Part P Capitalisation EUR (FR0014006Y48)

GENERALI FRANCE PME ETI est autorisé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce produit est géré par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio («Generali AM SGR S.p.A.») qui est autorisé en Italie et supervisé par la Banca d'Italia et Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (CONSOB). Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez vous référer au site www.generali-am.com ou appeler +39 04 06 71 111.

Date effective: 14 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

OPCVM (FCP)

Durée

Le fonds a été créé le 1er janvier 2022 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. Il peut faire l'objet d'une liquidation ou fusion anticipée sur décision de la société de gestion, sous réserve de l'information préalable.

Objectifs

Objectif d'investissement Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à cinq (5) ans, vise à générer une performance nette des frais de gestion supérieure à l'indice CAC Small (dividendes nets réinvestis – en euro) par des placements dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations françaises, et notamment des ETI.

Politiques d'investissement Le FCP, qui est de classification « Actions françaises », est en permanence investi à plus de 80 % dans des actions de sociétés françaises dont la capitalisation est inférieure à deux (2) milliards d'euros et respectant l'une des contraintes suivantes : (i) un chiffre d'affaires inférieur ou égal à un virgule cinq (1,5) milliards d'euros ou (ii) un total de bilan n'excédant pas deux (2) milliards d'euros. De plus, au moins 75% de l'actif du fonds respectant la contrainte précédente devront employer moins de 5000 personnes. Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs à l'exclusion des secteurs suivants : la banque, la finance, l'assurance, le tabac, le transport et/ou la commercialisation d'armes chimiques biologiques, la production de mines antipersonnel et bombes à sous-munitions, toute activité liée directement au charbon, ainsi que les activités en violation avérée des principes du pacte mondial des Nations-Unies. La gestion du FCP s'appuie sur une sélection rigoureuse des actions (approche « stock picking »), mise en place grâce à l'analyse financière des entreprises concernées et à la rencontre de leurs dirigeants. Pour les valeurs sélectionnées, la Société de Gestion établit un objectif de cours à l'achat et à la vente. L'exposition actions peut légèrement dépasser 100% et rendre occasionnellement le compte d'espèces débiteur dans un contexte de liquidité sur les marchés actions particulièrement détérioré. Ce type de configuration inhabituelle ne saurait persister dans la durée et l'exposition actions, en direct, ne dépassera pas 110%. Par ailleurs, le FCP se réserve la possibilité d'investir à titre accessoire dans des instruments du marché monétaire et obligataire avec échéance maximum. Le FCP se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement de toutes classifications, dans le but de diversifier les investissements et/ou de gérer la trésorerie. Le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 10% de son actif net. L'univers d'investissement initial du FCP est constitué des valeurs appartenant à l'indice CAC Small. Le gérant peut sélectionner des valeurs en dehors de son indice dans la mesure où leur capitalisation

est inférieure à 2 milliards d'euros, et soit leur chiffre d'affaire annuel est inférieur à 1.5 milliards d'euros, soit leur total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Dans le cadre d'une gestion de "stocking-picking", le gérant effectuera ses choix d'investissement sur la base des fondamentaux (stratégie d'investissement financière décrite ci-dessous) de chacun des titres choisis. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque actions, de l'exposer à des indices ou des secteurs d'activité, dans la limite de 100 % de l'actif, de manière discrétionnaire. Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Le FCP est éligible au PEA et PEA PME-ETI. Le FCP est classé article 8 selon le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les secteurs des services financiers (SFDR). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Rachat et négociation Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvert à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 10 heures, et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Politique de distribution Le FCP capitalise le résultat net et/ou les plus-values réalisées.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé de perte de leur capital initial afin d'obtenir un rendement potentiel plus élevé. Il est conçu pour faire partie d'un portefeuille d'investissements.

Informations pratiques

Dépositaire BNP Paribas S.A.

Autres informations Les demandes d'information, les documents relatifs au Fonds et sa valeur liquidative peuvent être obtenus en s'adressant directement à la succursale de la société de gestion ou sur le site Internet de cette dernière : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio – Succursale française 2, Rue Pillet-Will – 75309 PARIS Cedex 9 site : www.generali-am.com.

Les demandes de souscription et de rachat relatives au Fonds sont centralisées auprès de son dépositaire :

BNP Paribas S.A Grands Moulins de Pantin – 9, rue de Débarcadère – 93500 Pantin

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance, et concernant les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique (critères dits « ESG ») se trouvent sur le site de la société de gestion, ainsi que dans les rapports annuels.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1

2

3

4

5

6

7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de la société de gestion de vous payer. La société de gestion a classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures sont à un niveau modéré et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Generali AM SGR S.p.A. à vous payer en soit affectée. Risque important non pris en compte par cet indicateur :
- risque de liquidité
- risque de contrepartie
Veuillez consulter le prospectus disponible sur www.generali-am.com. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. **Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.** Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. **Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2023. **Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2022. **Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		10.000 EUR	
Scénarii		si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	1.889 EUR -81,1 %	2.290 EUR -25,5 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	7.252 EUR -27,5 %	7.780 EUR -4,9 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	10.252 EUR 2,5 %	12.079 EUR 3,8 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	16.916 EUR 69,2 %	15.626 EUR 9,3 %

Que se passe-t-il si Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. La société de gestion a supposé :
■ qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
■ 10.000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement 10.000 EUR		si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux		399 EUR	1.520 EUR
Incidence des coûts annuels*		4,0 %	2,5 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,3 % avant déduction des coûts et de 3,8 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	2,00 % C'est le plus que vous serez facturé. La société de gestion ne facture pas de frais d'entrée. Cependant, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer et il vous informera du montant effectif.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	0,00 % C'est le plus que vous serez facturé. La société de gestion ne facture pas de frais de sortie. Cependant, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer et il vous informera du montant effectif.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,79 % de la valeur de votre investissement par an. C'est une estimation basée sur les coûts réels de la dernière année.	179 EUR
Coûts de transaction	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,13 % 15% TTC de la différence entre la performance du FCP et celle de l'indicateur Cac Small (dividendes nets réinvestis – en euro). La commission de surperformance sera également perçue par la Société de Gestion dans l'hypothèse d'une performance négative mais supérieure à l'indicateur de référence.	13 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le fonds a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans frais de rachat à tout moment pendant la période susmentionnée ou conserver l'investissement plus longtemps. Pour les conditions de rachat, veuillez consulter le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les plaintes doivent être formulées à l'écrit :

- > Par courrier en écrivant à Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Succursale française - Rue Pillet Will 2, 75309 Paris Cedex 09 - Département Compliance;
- > Ou par e-mail en écrivant à InvestmentsCompliance@generali.com.

Les plaintes doivent contenir :

- les coordonnées du plaignant
- les raisons de la plainte
- la signature ou une référence similaire permettant d'identifier le Client avec certitude.

La société de gestion a adopté des procédures appropriées pour assurer le traitement rapide des plaintes des Investisseurs.

Le résultat final de la plainte, contenant les décisions de la Société, sera, en règle générale, communiqué par écrit au Client/Investisseur dans les 60 jours.

Les plaintes peuvent aussi être adressées aux adresses suivantes :

- > Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Compliance Function, 20145, Piazza Tre Torri 1, Milano;
- > Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Compliance Department, 50667, Zweigniederlassung Deutschland, Cologne, Tunisstraße 29
- > Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Iberian Branch, Plaza de Manuel Gómez-Moreno 5, 28020 Madrid.

Site Web : <https://www.generali-am.com/it/en/institutional/about-us>

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance Vous pouvez retrouver les scénarios de performance précédents sur

<https://www.generali-am.com/products/FR0014006Y48>.

Performances passées Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années sur notre site internet

<https://www.generali-am.com/products/FR0014006Y48>.

Autres informations pertinentes De plus amples informations sur le fonds, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris - 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - 01.58.38.18.00 - e-mail : GI-information-web@generali-invest.com.